

Communiqué de presse

Strasbourg, le 29 avril 2019

Jean-Luc Marx condamne avec la plus grande fermeté les inscriptions de haine découvertes ce matin sur le domicile de Danielle Diligent

Des inscriptions haineuses, racistes et antisémites visant notamment des élus et responsables publics locaux ont été découvertes ce lundi 29 avril 2019 sur le domicile privé de Danielle Diligent, vice-présidente du Conseil départemental du Bas-Rhin.

Les services de police sont mobilisés et procèdent d'ores et déjà aux constatations et investigations pour permettre de faire toute la lumière sur cette affaire.

Jean-Luc Marx, préfet de la région Grand Est, préfet du Bas-Rhin, condamne avec la plus grande fermeté cet acte intolérable et apporte son entier soutien à Madame Danielle Diligent ainsi qu'à l'ensemble des élus et responsables publics visés.

Contact presse

Aurélie Contrecivile

Tél.: 06 73 85 16 45

Mail: aurelie.contrecivile@bas-

rhin.gouv.fr

Service de la communication interministérielle

Mail: pref-communication@bas-rhin.gouv.fr **Tél.:** 03 88 21 68 77